

# CIP 1073

*Détergent alcalin à fort pouvoir de pénétration  
liquide pour industries agroalimentaires*

## 1. PROPRIETES :

CIP 1073 est un produit liquide alcalin peu moussant.

CIP 1073 est utilisé pour éliminer les souillures organiques et les graisses cuites et nettoyer le matériel en industries agroalimentaires.

CIP 1073 s'utilise dans tous les types d'industries agroalimentaires.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au Règlement (CE) 834/2007 (et ses amendements).

## 2. MODE D'EMPLOI :

La concentration d'utilisation est adaptée en fonction de l'importance des souillures.

Matériel	Méthode	Concentration	Température	Temps
Pasteurisateur, concentrateur	NEP	1,00 à 3,00 %	Ambiante à 80°C	10 à 30 minutes
Stérilisateur				
Tanks, citernes				
Tunnels	Aspersion			

Rincer ensuite abondamment à l'eau potable.

## 3. DOSAGE ET CONDUCTIVITE

### Méthode de dosage colorimétrique – contrôle de la solution :

Prendre 50 ml de produit à doser

Ajouter 2 ou 3 gouttes d'indicateur coloré : phénolphtaléine (la solution devient rose)

Doser avec le réactif HCl (1N) jusqu'à décoloration complète (la solution devient incolore)

Résultats volumique (V/V) :

Concentration en % volumique = chute de burette de HCl (1N) X f

Concentration en g/l = chute de burette de HCl (1N) X f X 10

f = 0,2717 (facteur de titrage volumique)

Résultat massique (p/p) :

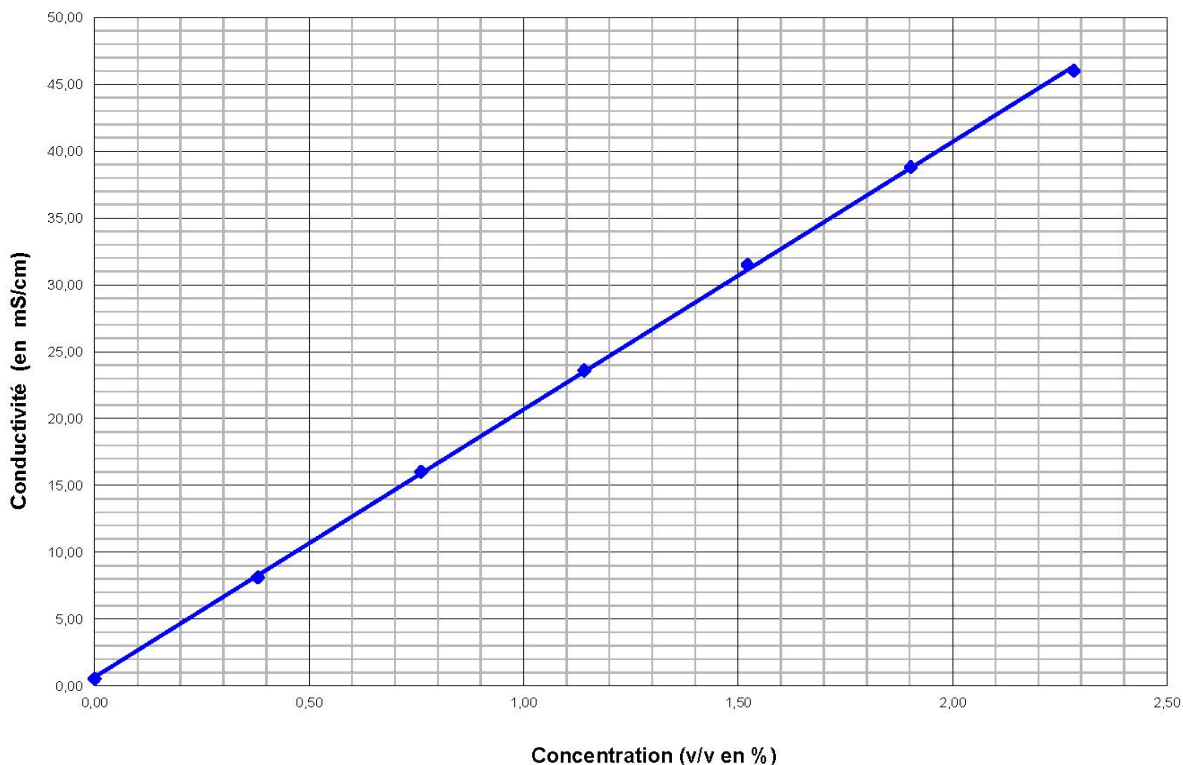
Concentration en % massique = chute de burette de HCl (1N) X f

Concentration en g/kg = chute de burette de HCl (1N) X f X 10

f = 0,2804 (facteur de titrage massique)

**Mesure de la conductivité :**

**Courbe de conductivité à 25°C du CIP 1073 - V11**  
**Courbe réalisée avec une eau de dureté = 18,6°f**  
**avec le conductimètre WTW Cond 3110**



**ATTENTION :**

La mesure de la conductivité, pour certains produits, est sensible à la dureté de l'eau. Bien vérifier votre dureté, et celle utilisée pour la courbe.

Réguler la température de votre échantillon à 25°C pour réaliser la mesure de la conductivité.

**4. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :**

Aspect :	Liquide limpide incolore à légèrement trouble
pH 1%:	>12,50 +/- 0,5
Densité:	1,31 g/cm <sup>3</sup> +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	Inférieur à 5 % : phosphonates et agent de surface non ionique Contient parmi d'autres composants : Inférieur à 5 % : agent de surface non ionique
DCO :	18,95 g/L
DBO :	0,55 g/L
Phosphore :	0,63 g/L
Azote total :	0,20 g/L

## **5. CONDITIONNEMENTS :**

Disponible en :

- Bidon de 24kg. Réf. 001122802.
- Bidon de 240kg. Réf. 001122817.
- Bidon de 1300kg. Réf. 001122810.

## **6. PRECAUTIONS D'EMPLOI :**

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

Peut laisser des traces blanches sur les inox si on laisse sécher.

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment.

Ne jamais mélanger CIP 1073 avec un produit acide.

**Produit strictement professionnel**

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1228) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Avant toute manipulation, veuillez consulter la fiche de données de sécurité et prendre connaissance des éventuelles incompatibilités et des moyens de protection individuelle à porter.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.

Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

**N° de révision -17-03-2021-V6.3-1228ind11**